



APPEL D'OFFRES DE SOUS-TRAITANCE N° 009/CHK/2026

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE ROUTES EN TERRE BATTUE

1. OBJET

Le présent appel d'offres s'inscrit dans le cadre du projet minier Mutoshi couvert par les PE 2604 et 2756, initié par CHEMAF SA. Les sous-traitants qualifiés et expérimentés sont invités à soumettre des offres pour le **contrat de travaux de construction de routes en terre battue** sur le site de Mutoshi.

2. DÉTAILS DU PROJET

- **Projet :** Construction des routes en en terre battue
- **Lieu d'exécution :** Kolwezi, Mutoshi, Province de Lualaba en République Démocratique du Congo
- **Longueur maximale de la route :** 3 km

3. ETENDUE DES TRAVAUX

Le contractant retenu sera responsable des activités suivantes :

3.1. Aménagement de la route

- Moderniser et améliorer la route existante ;
- Effectuer le déblaiement, le nivellement, le terrassement et la préparation du terrain ;

3.2. Travaux de drainage

- Construire des caniveaux de drainage des sols de part et d'autre de la route ;
- Assurer un drainage adéquat afin de prévenir l'accumulation d'eau et l'érosion ;



3.3. Construction de la route

- Construire la route conformément au plan et aux spécifications approuvés ;
- Préparer et compacter la couche de fondation jusqu'à la densité souhaitée ;
- Mettre en place la **couche WBM (Macadam lié à l'eau)** conformément au plan ;
- Fournir, épandre et compacter la couche de granulats jusqu'à la densité spécifiée ;
- Procéder à l'arrosage et au compactage afin d'atteindre les normes de qualité requises.

4. EXIGENCES RELATIVES AUX CONTRACTANTS

Les contractants intéressés doivent démontrer :

- Une expérience avérée en construction de routes et en terrassement ;
- La disponibilité d'équipements de construction appropriés en bon état de fonctionnement ;
- Le déploiement d'ingénieurs, de superviseurs, d'opérateurs et d'une main-d'œuvre qualifiée ;
- La capacité d'exécuter les travaux conformément au plan approuvé, aux normes de qualité et au calendrier du projet ;
- Le respect des exigences de CHEMAF SA en matière de santé, sécurité et environnement (HSE).

5. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Conformément à la législation congolaise en vigueur, seuls les sous-traitants répondant aux critères suivants sont autorisés à postuler :

- Être une entreprise à capitaux majoritairement congolais (conformément à la Loi 17/001) ;

BATIR L'AFRIQUE – CONSTRUIRE L'AFRIQUE



- Être enregistré et agréé par l'ARSP;
- Fournir la preuve d'existence juridique et être en règle avec l'administration fiscale et sociale (RCCM, ID Nat, Numéro Impôt, Quitus Fiscal, Certificat d'Affiliation CNSS, Statuts, Certificat d'Immatriculation INPP, Arrêté Ministériel, Convention Médicale, etc.).

6. DEPOT DES DOSSIERS

Les contractants qualifiés sont invités à soumettre leurs propositions techniques et commerciales conformément aux exigences de l'appel d'offres. Un dossier d'appel d'offres détaillé, comprenant les spécifications techniques et les instructions de soumission, sera fourni aux candidats présélectionnés.

CHEMAF SA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, sans avoir à en justifier les raisons.

Les offres doivent être soumises avant le 20 juillet 2026 à 18h30 aux adresses physiques et/ou électroniques suivantes :

- Mine de Mutoshi, Avenue Du 30 Juin, Quartier Mutoshi, Commune de Manika, Ville de Kolwezi, Province du Lualaba en République Démocratique du Congo
- **E-mail :**

procurement@chemaf.com

contracts.mutoshi@chemaf.com

Pour CHEMAF SA,
Département des Contrats